

SG AMUNDI MONETAIRE ISR - E

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/06/2024

MONÉTAIRE STANDARD ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **18 734,3868 (EUR)**

Date de VL et d'actif géré : **30/06/2024**

Actif géré : **2 131,33 (millions EUR)**

Code ISIN : **FR0010423228**

Code Bloomberg : **BAREPCT FP**

Code Reuters : **BAREP01**

Code SEDOL : -

Indice de référence : **100% €STR CAPITALISE (OIS)**

Type de VL Monétaire : **VL variable**

Objectif d'investissement

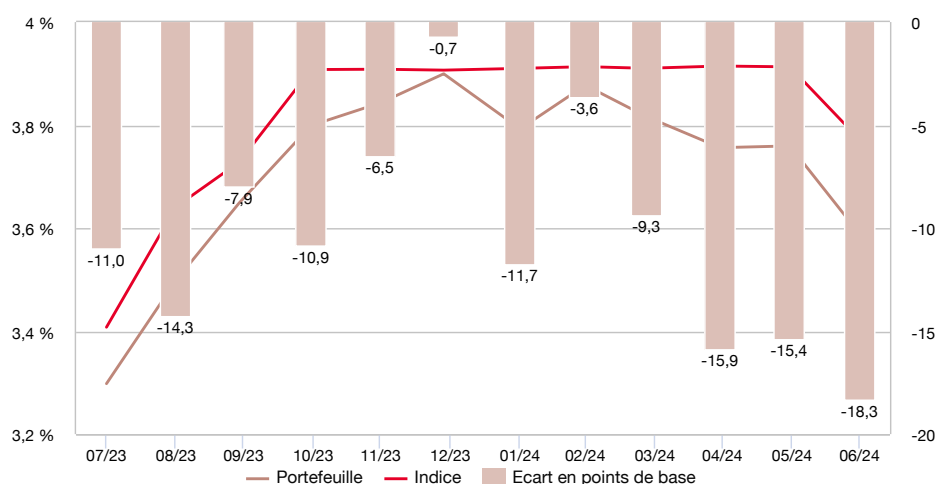
FCP principalement investi en titres des marchés monétaires et obligataires, sélectionnés selon des critères de développement durable. Les émetteurs sont ainsi examinés – en plus de l'analyse financière traditionnelle – en tenant compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprises. Son objectif est surperformer l'ESTER capitalisé sur la durée de placement recommandée, après prise en compte des frais courants.

Label ISR



Fonds non garanti en capital

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant Supérieur à 3 mois. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

WAM et WAL (en jours, source : Amundi)

	WAL	WAM
28/06/2024	79	7
31/05/2024	90	7
30/04/2024	102	8
29/03/2024	104	9
29/02/2024	98	6
31/01/2024	109	7
29/12/2023	109	6
30/11/2023	120	8
31/10/2023	118	1
29/09/2023	97	1
31/08/2023	89	2
31/07/2023	82	1

WAL (Weighted Average Life) : Durée de vie moyenne pondérée (DVMP) exprimée en nombre de jours

WAM (Weighted Average Maturity) : Maturité moyenne pondérée (MMP) exprimée en nombre de jours

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,04%	0,28%	0,26%	0,19%
Volatilité de l'indice	0,04%	0,27%	0,26%	0,20%
Tracking Error ex-post	0,02%	0,02%	0,02%	0,02%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 28/12/2023	1 mois 30/05/2024	3 mois 27/03/2024	1 an 30/06/2023	3 ans 30/06/2021	5 ans 30/06/2019	10 ans 30/06/2014	Depuis le 16/03/1995
Portefeuille	3,79%	3,59%	3,71%	3,83%	1,51%	0,67%	0,22%	1,88%
Indice	3,92%	3,77%	3,88%	3,94%	1,65%	0,80%	0,26%	1,82%
Ecart	-0,13%	-0,18%	-0,17%	-0,11%	-0,14%	-0,13%	-0,04%	0,06%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	3,15%	-0,15%	-0,75%	-0,53%	-0,46%	-0,45%	-0,37%	-0,12%	0,00%	0,14%
Indice	3,29%	-0,03%	-0,53%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%	0,10%
Ecart	-0,14%	-0,13%	-0,21%	-0,06%	-0,06%	-0,09%	-0,01%	0,20%	0,11%	0,04%

* Source : Fund Admin. Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). La valeur de investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Commentaire de gestion

Politique monétaire :

La Banque Centrale Européenne a baissé ses taux d'intervention de 25 bp le 6 juin (effectif le 12 juin) amenant le taux refi à 4.25%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal s'établissant respectivement à 3.75% et 4.50%. En conséquence, le niveau de l'Estr s'est établi aux alentours de 3.65% contre 3.90% au cours du mois de mai.

Au cours du meeting, Christine Lagarde a réaffirmé que l'inflation restait l'objectif prioritaire de la BCE. Les projections d'inflation ont été actualisées, elles s'établissent en moyenne à 2.5% en 2024 et 2.2% en 2025. L'inflation ne devrait pas descendre en dessous de 2% avant 2026. Les prochaines actions de la Banque Centrale resteront dépendantes des données.

La prochaine réunion du conseil des gouverneurs aura lieu le 18 juillet.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 7 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, à l'exception du 3 mois qui s'est apprécié, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 9 à €str + 28 bps.

La part des émetteurs (hors repo) notés BBB représente en fin de mois environ 15% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 79 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

- Dimension socialement responsable :

Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés D.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

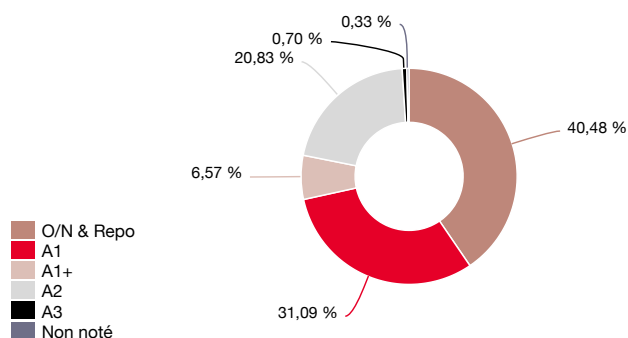
Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
SPAIN (KINGDOM OF)	3,55%	29/06/2024	Espagne	Repo	BNP PARIBAS
ITALIAN REPUBLIC	3,55%	29/06/2024	Italie	Repo	COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT
PORTUGAL	2,84%	29/06/2024	Portugal	Repo	BNP PARIBAS
SPAIN (KINGDOM OF)	2,84%	29/06/2024	Espagne	Repo	COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	2,48%	29/06/2024	France	Repo	LA BANQUE POSTALE
ITALIAN REPUBLIC	2,37%	29/06/2024	Italie	Repo	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INV. BANK
MUFG BANK LTD	1,88%	13/08/2024	Japon	Monétaire	-
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	1,72%	29/06/2024	France	Repo	LA BANQUE POSTALE
BPCE SA	1,51%	29/06/2024	France	Repo	LA BANQUE POSTALE
CREDIT AGRICOLE SA	1,42%	24/01/2025	France	Monétaire	-

* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération

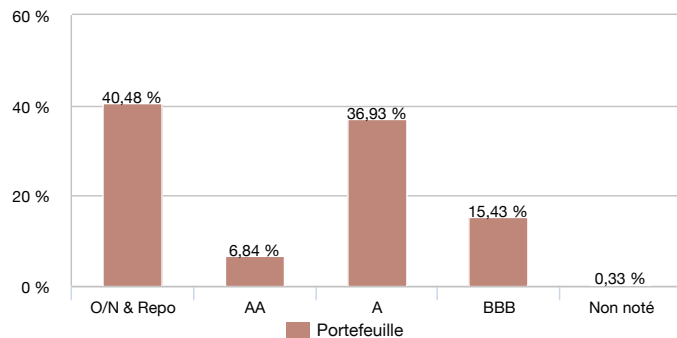
* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

Répartition par notations court terme (Source : Amundi) *



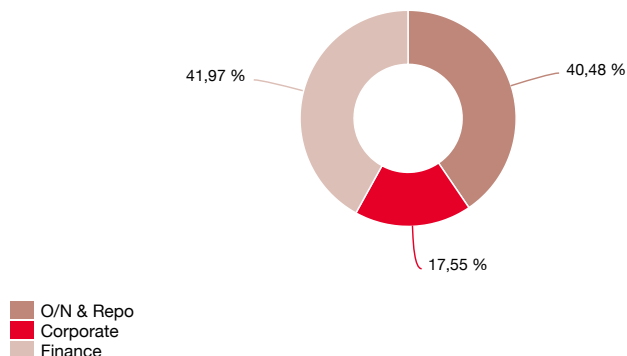
* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition par notations long terme (Source : Amundi) *

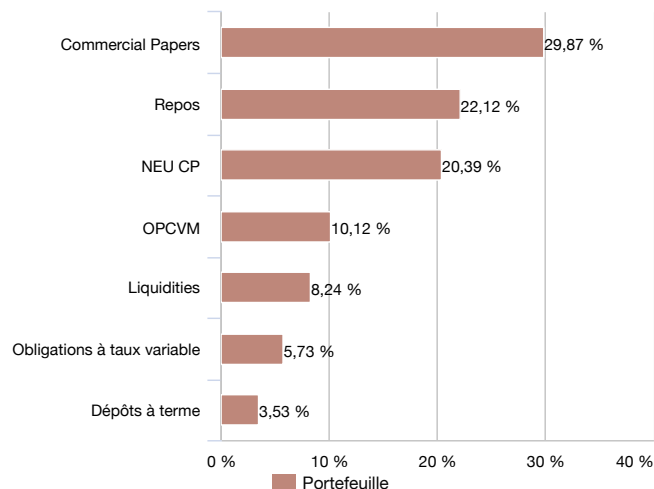


* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

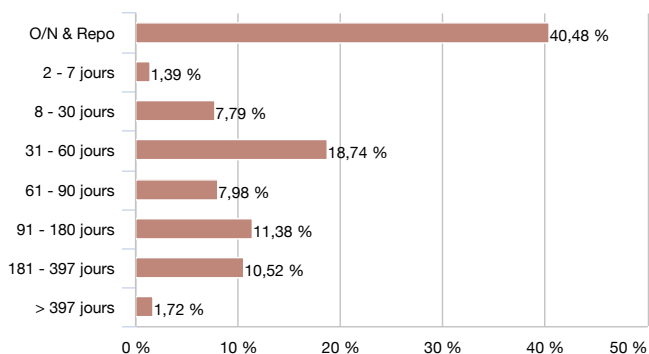
Répartition du portefeuille - Secteurs (Source : Amundi)



Répartition du portefeuille - Types d'instruments (Source : Amundi)

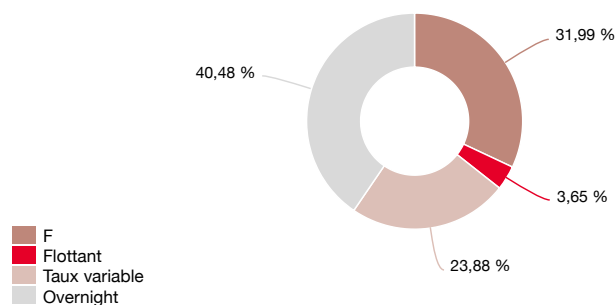


Répartition par maturités (Source : Amundi) *



* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Répartition par type de taux (Source : Amundi)



Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité *	0,02
Note moyenne	A
Nombre de lignes	166
Nombre d'émetteurs	66

* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

MONÉTAIRE STANDARD ■

Ratio de Liquidités * (Source : Amundi)

Actifs à échéance journalière	30.54 %
Actifs à échéance hebdomadaire	27.22 %

***RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires**

Pour les fonds monétaires standard, au moins 7,5 % de ses actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de ses actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

MONÉTAIRE STANDARD ■

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

	AAA	AA	AA-	A+	A	A-	BBB+	BBB	BBB-	Non noté	O/N & Repo	Total
0-4 mois	0,00%	1,61%	3,20%	9,50%	9,18%	6,11%	2,03%	9,32%	0,70%	-	40,48%	82,14%
4-12 mois	-	0,73%	1,20%	5,78%	4,42%	0,22%	-	3,37%	-	0,33%	-	16,04%
12-18 mois	-	-	-	0,24%	0,09%	0,11%	-	-	-	-	-	0,45%
18-24 mois	-	-	0,09%	0,42%	0,61%	0,25%	-	-	-	-	-	1,37%
Total	0,00%	2,34%	4,50%	15,94%	14,30%	6,69%	2,03%	12,69%	0,70%	0,33%	40,48%	100%

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	0-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-2 ans	Total
Zone Euro	5,49%	20,13%	7,81%	8,54%	0,60%	42,56%
Belgique	-	2,11%	-	-	0,16%	2,27%
Finance	-	2,11%	-	-	0,16%	2,27%
Finlande	0,24%	0,90%	0,70%	-	-	1,84%
Finance	0,24%	0,90%	0,70%	-	-	1,84%
France	2,92%	12,25%	3,20%	3,84%	0,30%	22,51%
Corporate	2,92%	4,05%	1,49%	0,13%	0,11%	8,71%
Finance	-	8,20%	1,71%	3,72%	0,18%	13,80%
Allemagne	0,24%	-	-	-	-	0,24%
Corporate	0,24%	-	-	-	-	0,24%
Irlande	-	0,47%	-	-	-	0,47%
Corporate	-	0,47%	-	-	-	0,47%
Italie	0,70%	1,42%	0,65%	1,56%	-	4,32%
Corporate	-	1,42%	-	-	-	1,42%
Finance	0,70%	-	0,65%	1,56%	-	2,91%
Luxembourg	-	-	-	0,78%	-	0,78%
Finance	-	-	-	0,78%	-	0,78%
Pays-Bas	0,00%	1,98%	2,34%	1,28%	0,14%	5,74%
Corporate	-	1,17%	-	-	-	1,17%
Finance	0,00%	0,81%	2,34%	1,28%	0,14%	4,57%
Espagne	1,40%	1,00%	0,92%	1,08%	-	4,40%
Corporate	1,40%	0,47%	-	-	-	1,87%
Finance	-	0,53%	0,92%	1,08%	-	2,53%
Reste du monde	3,69%	7,30%	3,33%	1,42%	1,22%	16,96%
Canada	-	-	0,47%	0,53%	0,79%	1,80%
Finance	-	-	0,47%	0,53%	0,79%	1,80%
Japon	1,65%	2,35%	0,07%	-	0,26%	4,33%
Corporate	-	-	0,07%	-	0,26%	0,33%
Finance	1,65%	2,35%	-	-	-	4,00%
Jersey	-	1,18%	-	-	-	1,18%
Corporate	-	1,18%	-	-	-	1,18%
Mexique	-	0,70%	-	-	-	0,70%
Corporate	-	0,70%	-	-	-	0,70%
Norvège	-	-	0,68%	-	-	0,68%
Finance	-	-	0,68%	-	-	0,68%
Suède	0,92%	0,46%	1,36%	0,79%	0,17%	3,71%
Corporate	-	-	-	-	0,17%	0,17%
Finance	0,92%	0,46%	1,36%	0,79%	-	3,54%
Royaume-Uni	-	1,42%	0,24%	-	-	1,66%
Finance	-	1,42%	0,24%	-	-	1,66%
États-Unis	1,13%	1,18%	0,50%	0,09%	-	2,90%
Corporate	0,70%	-	0,50%	0,09%	-	1,30%
Finance	0,42%	1,18%	-	-	-	1,60%
O/N & repo	40,48%	-	-	-	-	40,48%

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Société Générale Gestion
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management
Dépositaire	SGSS - Paris
Date de création de la classe	11/10/1990
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Monétaire standard
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010423228
Code Bloomberg	BAREPCT FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	15 000 Euros / 1 Millième de part
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	-
Frais d'entrée (maximum)	1,00%
Frais Fonctionnement Gestion Direct	0,30% TTC
Commission de surperformance	Non
Commission de surperformance (% par an)	-
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30%
Coûts de transaction	0,03%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	Supérieur à 3 mois
Historique de l'indice de référence	01/07/2021: 100.00% €STR CAPITALISE (OIS) 01/09/2010: 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED 16/03/1995: 100.00% EONIA CAPITALISE
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours connu
Date de valeur rachat	J
Date de valeur souscription	J
Particularité	Non

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs de développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

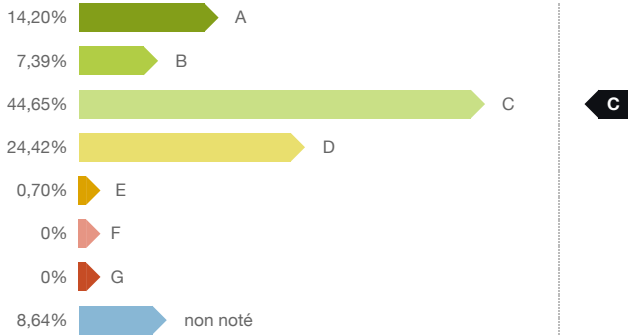
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

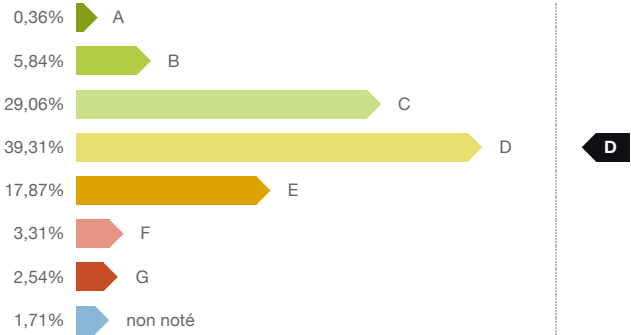
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

% du portefeuille noté ESG ²	100%
---	------

Label ISR



¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

MONÉTAIRE STANDARD ■

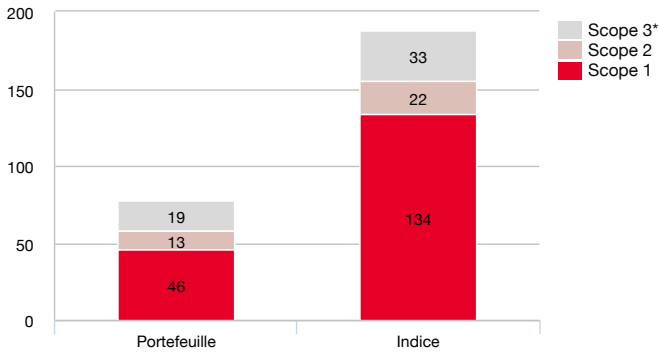
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 77 / 188



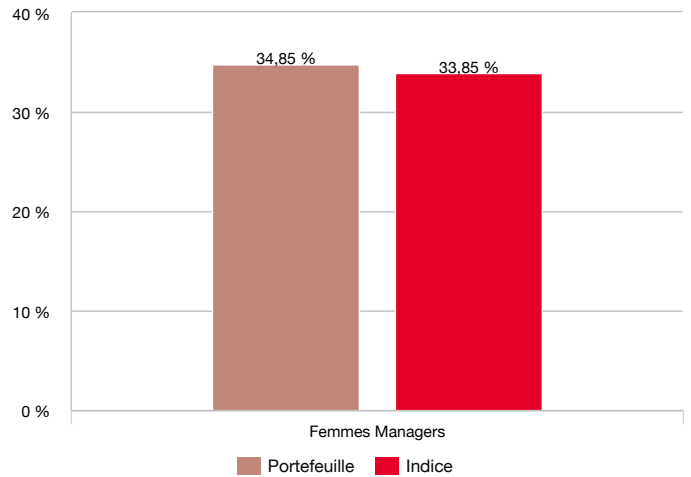
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,05% 96,68%

Social²

Mixité des Managers

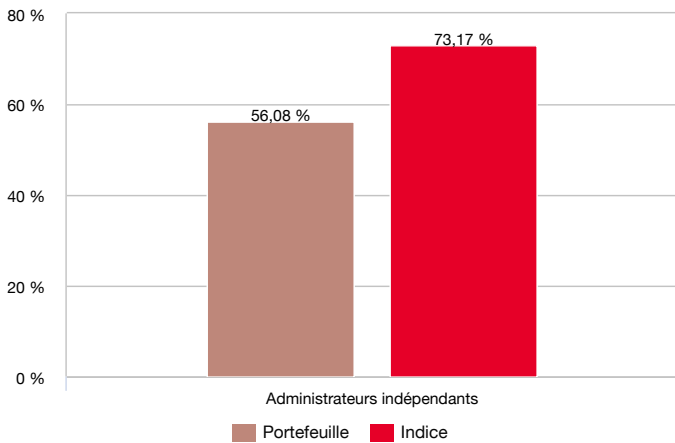


Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 93,33% 82,25%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration

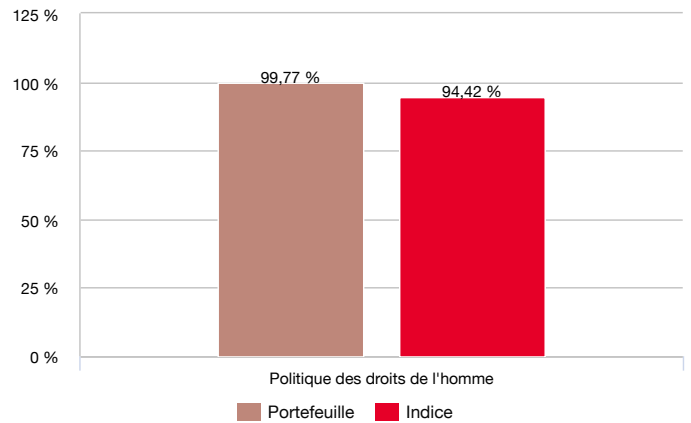


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 89,73% 92,32%

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) : 89,81% 92,81%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Indicateur Social: Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Avertissement

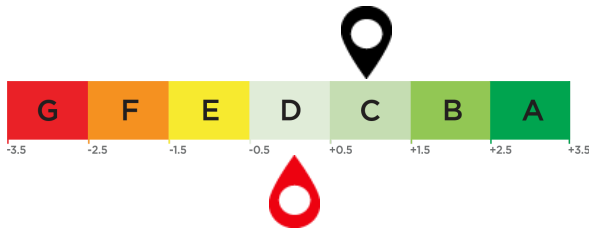
Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

MONÉTAIRE STANDARD ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX



Score du portefeuille d'investissement: 0,93

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,05

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	95,26%	99,81%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	95,26%	99,81%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le fonds n'est pas encore noté par Morningstar

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.